

L'UNPA réclame la déclaration de «l'état de sécheresse»

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3754 - Mardi 29 décembre 2015 - Prix : 10 DA

Wilaya d'Alger

Annulation de l'uniformisation de la couleur des taxis

Enseignement supérieur

Mise en place d'une carte biométrique de l'étudiant

Une intrigue qu'on veut maquiller en cause nationale

Par Mohamed Habili

Les gens qui comme votre serviteur ont cru que la disparition d'un personnage central de la vie politique nationale depuis des décennies, qui plus est un historique de la cause nationale, allait donner lieu à une sorte de trêve politique, se seront au bout du compte lourdement trompés. En fait, l'année ne s'est pas encore tout à fait achevée, les obsèques de Hocine Ait Ahmed ne se sont pas encore tenues, que les hostilités ont déjà repris, et avec une virulence nullement émusée. Même les 19-4 que l'on croyait groggy, non pas d'ailleurs pour le traitement médiatique réservé à Louisa Hanoune, mais tout simplement parce que Bouteflika ne veut toujours pas les inviter à venir le consulter sous toutes les coutures, n'ont guère tardé à revenir à la charge. Vu la longueur du temps écoulé depuis le jour où ils ont publié leur lettre, d'autres qu'eux auraient abandonné la partie. Pas eux qui restent sur la brèche, prêts à rebondir, à réoccuper le devant de la scène, à relancer le président, pour le même objet. A ce compte, il ne s'agit plus de demande d'audience, qu'on est libre ou non d'accorder, qu'il s'agit désormais, c'est de harcèlement. Vous et moi, si nous voulons voir quelqu'un que rien n'oblige à nous recevoir, et que justement il arrive qu'il nous signifie, d'une manière ou d'une autre, qu'il n'est guère enchanté par la perspective de s'entretenir avec nous, continuerons-nous à le harceler sur la place publique pour le faire changer d'avis ?

Suite en page 3

Election des nouveaux sénateurs aujourd'hui

Fin de course aux 48 sièges du Sénat



Le sort des candidats en course pour un siège à la chambre haute du Parlement sera décidé aujourd'hui. Les enchères comprennent les 72 sièges à pourvoir lors de cette échéance, dont 48 élus par le collège des grands électeurs et 24 désignés par le président de la République, sont très convoités.

Poursuite du procès de l'affaire Sonatrach 1

«Aucune plainte n'a été déposée par le groupe Sonatrach»

Festival national du théâtre d'expression amazighe à Batna

Le retour de la culture du conte recommandé

Inquiétant déficit en pluviométrie

L'UNPA réclame la déclaration de «l'état de sécheresse»

■ Le mois de décembre tire sa révérence et il n'y a toujours pas de signe de pluie à l'horizon. La persistance du beau temps a même commencé à inquiéter les agriculteurs quant au risque de sécheresse. Pis encore, la saison agricole se présente mal et un climat de pessimisme s'installe parmi les fellahs qui prévoient déjà une «saison catastrophique». Traditionnellement, c'est la pluie qui régule le marché en cette période.

Par Meriem Benchaouia

Des températures exceptionnellement douces et l'absence de pluies ces dernières semaines à travers toutes les régions du pays : un cocktail détonnant qui laisse les réserves d'eau à sec et malmène les futures récoltes agricoles. Il faut dire que le mois de décembre tire sa révérence et il n'y a toujours pas de signe de pluie à l'horizon. La persistance du beau temps a même commencé à inquiéter les agriculteurs quant au risque de sécheresse. Pis encore, la saison agricole se présente mal et un climat de pessimisme s'installe parmi les fellahs du pays qui prévoient déjà une «saison catastrophique». Traditionnellement, c'est la pluie qui régule le marché en cette saison. Dans la plupart des régions, il suffirait qu'il pleuve une bonne journée pour bloquer la récolte pendant une semaine. La rareté qui en découle maintient les prix à flots, à des niveaux acceptables. Pas cette année. Face à ce déficit, le secrétaire général de l'Union nationale des paysans Algériens (UNPA), Mohamed Alioui, tire la sonnette d'alarme. S'exprimant hier sur les ondes de la Radio nationale, il a annoncé que «l'état de sécheresse» sera déclaré à partir du 15 janvier, dans le cas où, a-t-il précisé, cette situation venait à perdurer. Il a, d'autre part, relevé que la situation n'est pas aussi «catastrophique» au niveau des régions de Tiaret, Tissemsilt, Guelma, Constantine, Sétif, Tlemcen et Saïda, où sont notamment localisées des superficies céréalières équipées de moyens d'irrigation.



Ph.D.R.

Il a indiqué que la priorité du secteur agricole se porte sur la protection des quatre millions d'hectares non irrigués dont dépend, pour une large partie, la survie de quelque 20 millions d'ovins. À signaler, dans ce contexte, selon les prévisions de l'Office national de la météorologie, les conditions météorologiques connaîtront une dégradation durant les prochains 48 heures pour donner des pluies sur les régions nord de l'Algérie. Les premières pluies de tout ce mois de décembre sont attendues demain. Elles toucheront les régions du nord et persisteront jusqu'à jeudi prochain. L'accalmie ne sera que de quelques heures seulement puisque les prévisionnistes de l'ONM avertissent que le retour des pluies assez marquées interviendra vendredi. Toujours selon l'ONM, le début de l'année 2016 sera pluvieux pendant plu-

sieurs jours avec des accalmies relatives. Ce changement annoncé interviendra après plusieurs semaines de températures très au dessus de la moyenne saisonnière. Alors que le taux de remplissa-

ge des barrages a baissé dans certaines régions du pays jusqu'à frôler les 50% avec une moyenne nationale de l'ordre de 66%. Selon les prévisionnistes de l'ONM, la situation

reste identique à celle de l'an dernier durant laquelle les chutes de pluies étaient faibles en novembre et octobre.

M. B.

Nouri : «Il est encore prématuré de parler de sécheresse»

LE MINISTRE des Ressources en eau, Abdelouahab Nouri, a estimé, hier à Alger, qu'il était prématuré de parler de sécheresse dans le pays car l'évaluation du niveau de remplissage des barrages se fait généralement à partir du mois de janvier. «On ne peut pas parler de sécheresse maintenant. C'est vrai qu'il y a un manque de précipitations durant les mois de novembre et de décembre, mais il y en a eu durant les mois de septembre et octobre», a déclaré M. Nouri en marge de la signature de deux conventions entre l'Algérie et la Belgique sur la protection de l'environnement. «Il est donc prématuré de parler de sécheresse et d'un plan d'urgence pour sauver la saison agricole», a-t-il ajouté. Le ministre a indiqué que le taux

de remplissage des barrages est satisfaisant, «un taux appelé à augmenter durant les prochains mois», a encore indiqué M. Nouri. Le taux de remplissage des barrages est à plus de 66%, soit le même niveau enregistré l'année dernière à la même période, avait indiqué samedi dernier le directeur général de l'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT), Arezki Barraki. «Ce taux nous a permis de passer une année confortable en matière d'approvisionnement en eau potable», a-t-il précisé, ajoutant que «les apports interviennent généralement entre janvier et mars». «Ce n'est qu'après cette période, marquant la fin de l'hiver, que nous pourrions évaluer la situation», a-t-il encore ajouté.

Rencontre entre tutelle et partenaires sociaux

Le ministère s'engage à mettre fin au marasme dans l'université

Face à la situation catastrophique dans laquelle se trouve l'université algérienne, Tahar Hadjar, qui reconnaît cette réalité, pense qu'il est temps de faire bouger les choses. Il s'engage pour cela à résoudre tous les problèmes du secteur en concertation avec tous les acteurs.

Le ministre de l'Enseignement supérieur, Tahar Hadjar, a reconnu hier que le déficit est grand mais nécessite toutefois la participation des enseignants, des étudiants et des représentants de la société civile pour arriver à améliorer le «niveau» de l'université algérienne. «Nous nous engageons à ce que le niveau de l'enseignement soit du moins acceptable», a déclaré le ministre avant de souligner que les problèmes ne peuvent pas être réglés tous à la fois mais que cela prendrait du temps, voir jusqu'à trois années. Le ministre a tenu par ailleurs à souligner que certains points soulevés par les organisations estudiant-

tes ont été pris en charge par la tutelle lors de la récente rentrée universitaire. Il a cité, entre autres, le transport universitaire qui vient à manquer dans certaines régions alors qu'il est disponible dans d'autres. Il dira, à ce propos, que la question a été étudiée et le problème ne devra plus se poser, rappelant que la rentrée universitaire 2015/2016 s'était bien déroulée malgré quelques contraintes.

Autre nouvelle pour l'actuelle rentrée scolaire, le ministre a indiqué que des instructions ont été données pour la remise des diplômes définitifs aux étudiants à la fin de leur cursus, afin de leur permettre d'appréhender la vie professionnelle dans de bonnes conditions. Concernant le décret sur les équivalences qui n'a pas changé depuis 1971, le ministre a mis l'accent sur la nécessité de faire la distinction entre l'équivalence et l'authentification des diplômés, précisant, dans ce cadre, que l'équiva-

lence est systématique pour les universités reconnues mondialement. Il a fait remarquer que son ministère planche actuellement sur la révision de la liste des universités privées (concernant les équivalences) en sollicitant le concours de nos représentations diplomatiques à l'étranger. Revenant à la rencontre d'hier avec les représentants des organisations estudiantines, Hadjar a expliqué qu'elle entre dans le cadre de la concertation régulière et cyclique engagée avec les partenaires du secteur, l'objectif étant de leur faire connaître le travail qui se fait au niveau de la tutelle dans le domaine pédagogique et organisationnel. A propos de la récente action de contestation organisée par le Conseil national des enseignants du supérieur (CNES), Tahar Hadjar souligne que ce n'était pas une grève puisqu'il n'y avait pas eu arrêt de travail. Cependant, il a indiqué que le secrétaire général de ce syndicat avait été invité à une rencontre

avec lui, le 14 décembre dernier, mais il n'a pas répondu à l'invitation.

Cette nouvelle rencontre sera suivie de la conférence nationale sur l'évaluation du système LMD qui sera organisée les 12 et 13 janvier prochain, a souligné Tahar Hadjar. Pour cela, il a précisé que tous les documents qui serviront de base de travail sont fin prêts.

Pour rappel, plusieurs actions de protestation pour exiger des changements profonds à tous points de vue afin de sauver l'enseignement supérieur ont été menées au niveau national. Des actions qui n'ont pas fait bouger les choses au sommet depuis des années. Le CNES, initiateur de la grève qui a duré trois jours, a accusé la tutelle d'être à l'origine de ce marasme et de cette colère des enseignants. Le syndicat met aussi en avant les dangers qui menacent l'existence de l'université algérienne, les fausses promesses du ministère de la tutelle.

Louiza Ait Ramdane

Election des nouveaux sénateurs aujourd'hui

Fin de course aux 48 sièges du Sénat

■ Le sort des candidats en course pour un siège à la chambre haute du Parlement sera décidé aujourd'hui. Les enchères comprennent les 72 sièges à pourvoir lors de cette échéance, dont 48 élus par le collège des grands électeurs et 24 désignés par le président de la République, sont très convoités.



Par Nacera Chennafi

Après une large campagne au niveau des Assemblées communales et celles de wilayas, car ce sont les élus locaux qui constitueront le collège des grands électeurs, le jour de vérité est arrivé aujourd'hui pour les candidats.

Plusieurs formations politiques ont présenté des candidats à cette élection ; cependant, la part du lion revient aux partis de Front de libération nationale et le Rassemblement national démocratique qui ont présenté des candidats au niveau des 48 wilayas. Ce qui laisse la bataille électorale entre ces deux formations politiques comme c'était le cas en 2012.

Hier, les partis en course pour les sénatoriales ont clôturé leurs préparatifs et surtout leurs négociations dans le cadre des tractations et alliances contre nature imposées par le positionnement

dans une région et une autre sans oublier les pratiques liées à l'achat des voix, l'organisation de zerdas (dîners) et autres démarches pour arracher les voix des élus locaux. Pour le vieux parti qui dispose d'un grand nombre d'élus aux Assemblées locales, il n'est plus question de refaire le scénario des élections de 2012 qui ont été en faveur du RND. Le parti n'a obtenu que 17 sièges lors de ce renouvellement, tandis que le RND a obtenu 24 sièges, le FFS deux sièges, le MPA, le FNA et les indépendants, un seul siège chacun. De ce fait, le FLN ne compte que 39 sièges à la chambre haute du Parlement. En revanche, le RND est majoritaire au Conseil de la nation avec 44 sièges.

Indiscipline au FLN et RND

Pour l'élection de ce 29 décembre, le FLN fait de nou-

veau face à l'indiscipline de ses militants. A ce propos, 13 cadres de l'ex-parti unique se présenteront à cette élection en qualité de candidats libres malgré les menaces du Sg du parti, Amar Saadani de les radier du FLN définitivement. Une situation qui pourrait perturber l'opération de vote et diviser les élus locaux de ce parti pour le choix entre des candidats FLN, certaines officiers et d'autres indépendants.

En 2012, le RND avait bénéficié du soutien de Parti des travailleurs à travers le vote de ses élus locaux, ce qui lui permet d'être en avance par rapport à son rival, le FLN, pour l'élection d'aujourd'hui, le RND ne pourra pas compter sur le soutien du PT. La relation entre Ouyahia et Louisa Hanoune n'est pas celle de 2012. La lettre des 19-4 a basculé les choses surtout après qu'Ouyahia a accusé Hanoune d'être derrière et de semer le doute sur les compétences du président de la République. Le

RND connaît aussi de l'indiscipline à travers des cas constatés au niveau de cinq wilayas. Et selon quelques échos locaux, des candidats du RND craignent un certain «favoritisme» au profit du FLN.

D'autre part, le RND pourra probablement compter sur le soutien du MPA. A ce propos, le Sg de ce parti, Amara Benyounès, avait annoncé que son parti soutiendra les partis qui soutiennent le président Bouteflika sans préciser si les voix de ses élus iront au RND ou bien au FLN ? Selon certains observateurs, Benyounès est plus proche d'Ouyahia.

Cependant, en Kabylie, Beyounès a annoncé le soutien du candidat du Front des forces socialistes lors d'un meeting organisé, samedi 28 novembre, dans sa ville natale, Aïn El Hammam, dans la wilaya de Tizi Ouzou. Le FFS participe aux sénatoriales sachant que le parti est en deuil après la perte de son fondateur, Hocine Aït Ahmed. En Kabylie, le RCD participe à ce renouvellement partiel du Conseil de la nation en présentant des candidats dans trois wilayas : Béjaïa, Tizi Ouzou et Bouira.

Le Conseil de la nation comprend 144 membres, dont les 2/3, soit 96 membres, sont élus au suffrage universel indirect, parmi et par les élus des Assemblées locales au sein de chaque wilaya, le tiers restant, soit 48 membres étant désignés par le président de la République. La durée du mandat est de six ans, le renouvellement se faisant toutefois par moitié tous les trois ans.

Pour le tiers présidentiel, 24 postes sont concernés en plus du poste de président du Conseil de la nation. Il faut attendre la désignation du chef de l'Etat.

N. C.

Sénatoriales à Béjaïa

Les tractations se poursuivaient encore hier

C'est aujourd'hui à partir de 8h du matin jusqu'à 17h que les 839 grands électeurs, dont 43 siégeant à l'Assemblée populaire de wilaya (APW), éliront un sénateur parmi les cinq candidats en lice en remplacement de Salah Derradji du FLN, en fin de mandat. Les cinq candidats sont Mohamed Bettache du FFS qui est P/APW, Abdelhamid Merouani du FLN, maire de Béjaïa, Mouloud Debboud du RCD, responsable du bureau régional et président du groupe de son parti à l'APW. Yacine Ramdani maire de Oued-Ghir du MPA et le candidat indépendant, maire d'Ighram Boussaâd Ibaliden. Ces candidats à l'exception de M. Ibaliden ont été respectivement désignés lors des primaires des grands électeurs de leurs partis. Les candidats ont mené leur campagne électorale et tenté de rallier le maximum d'élus à leur cause. Ils ont beaucoup plus approché les élus en rupture de bancs avec leurs partis et aussi et surtout les élus indépendants. Ils ont surtout fait un

travail de coulisses et sont restés les plus discrets possible pour ne pas compromettre leur soutiens. Et la bataille s'annonce, a priori, rude entre deux principaux candidats, en l'occurrence celui du FFS et du FLN. Si de loin le candidat du FFS dispose, arithmétiquement, de plus de voix vu le nombre d'élus issus de son parti qui est de 255 ou environ 230 si l'on compte les élus ayant quitté le parti, le FLN pourrait gagner et cela dépendra de sa capacité à ratisser large auprès des autres formations politiques. Cette donne pourrait basculer les choses si le candidat du FLN qui part avec 138 voix environ réussit à obtenir beaucoup de voix chez les élus indépendants et les autres petites formations politiques ainsi que les élus en rupture de bancs avec leur parti. Il semble que c'est le pari que s'est fixé M. Merouani qui n'a pas chômé lui qui a mené une campagne offensive aux quatre coins de la wilaya. Dans cette équation il faut compter aussi avec le RCD qui compte 129

élus mais qui se retrouve avec 122 élus actuellement après la démission de quelques-uns. Ce dernier pourrait atteindre les 130 voix avec les élus qui l'ont rallié. Et les élus du RCD sont les plus disciplinés parmi la cohorte des partis en lice. Reste l'équation MPA avec son candidat Yacine Ramdani qui dispose d'une vingtaine d'élus seulement mais qui a mené aussi une campagne intense. Ce dernier se targue d'avoir des soutiens de plus de 200 élus issus des indépendants et des élus ayant claqué la porte du FFS et même du RCD. Mais cela ne lui suffira sans doute pas de rivaliser avec le FLN et surtout le FFS. Et le candidat indépendant maire d'Ighram son pari est déjà perdu lui qui a quitté le RCD et se trouve sans soutien. Le sixième candidat qui est «l'abstention» pourrait aussi glaner des dizaines de voix et fausser les calculs des uns et des autres et fausser aussi nos pronostics.

Hocine Cherfa

LA QUESTION DU JOUR

Une intrigue qu'on veut maquiller en cause nationale

suite de la page Une

Nous serons coupables à son encontre de quelque chose de réprimé par le code pénal, sans même parler de la réprobation collective. Mais pas les 19-4, qui ont trouvé la parade : si Bouteflika ne les reçoit pas, nous explique-t-il, ce n'est pas parce qu'il ne le veut pas, c'est parce qu'il ne sait même pas qu'ils font des pieds et des mains pour le voir. C'est parce qu'il ne peut pas se déplacer, nous expliquent-ils. S'il pouvait se déplacer, il les inviterait sur-le-champ à venir le voir. Peut-être même qu'il les aurait invités sans qu'ils lui aient rien demandé, de son propre chef, par une inspiration du Saint-Esprit, tels qu'ils sont, sans qu'il en manque un seul. Parce qu'inviter Louisa Hanoune et compagnie venir discuter avec lui des affaires brûlantes du pays, c'est une évidence. Que dis-je ? une ardente obligation. Au fond, c'est le président qui a habitude ses harceleurs du jour à ouvrir sa porte devant eux toutes les fois qu'ils y ont frappé. Et maintenant qu'il ne s'agit plus seulement de le voir et de lui parler, mais de le peser, de le soupeser, de le fouiller de 15 paires d'yeux perçant comme autant de vrilles, on leur ferme la porte, on ne daigne répondre ni par oui ni par non ? Mais c'est de la torture qu'on leur fait subir ! Ce n'est pas en Tunisie qu'on verrait 15 personnalités du premier plan demander une audience au président, et ne même pas savoir si leur demande est parvenue à sa destination, si elle n'est pas tombée entre de mauvaises mains (mais vers quel abîme court l'Algérie?). En Tunisie où 42 députés seulement, dont pas un qui soit estampillé personnalité, ont pu rencontrer Béji Caïd Essebsi. Voilà le genre d'arguments qu'ils avancent pour les besoins de la cause. Et quelle cause ? Une intrigue chausée de gros sabots, une idée qui ne peut germer que dans un cerveau mal en point. Et l'écrivain de la bande qui y va de son appel à l'adresse des intellectuels pour qu'ils s'y associent, qu'ils fassent comme lui, deviennent à sa ressemblance des intrigants sans peur ni reproche. On croit rêver. Comme s'il n'y avait pas suffisamment de véritables causes sans avoir à en inventer d'incongrues sous toutes les latitudes.

M. H.

Enseignement supérieur

Mise en place d'une carte biométrique de l'étudiant

■ Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, a indiqué, lundi à Alger, que son département s'attelle, en coordination avec les services du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, à mettre en place une carte biométrique de l'étudiant à partir de la prochaine rentrée universitaire.

Par Dalil H.

Intervenant à l'ouverture de la réunion de concertation avec les représentants des organisations estudiantines agréées, M. Hadjar a fait savoir qu'un groupe de travail s'attelle à préparer la mise en place d'une carte biométrique unique pour l'étudiant.

«L'étudiant est contraint actuellement d'avoir plusieurs cartes et la nouvelle démarche vise à lui attribuer une carte unique», a expliqué M. Hadjar, qui évoquait les mesures à introduire encore dans son secteur.

Il a indiqué, en outre, que des instructions ont été données pour la remise des diplômes définitifs aux étudiants à la fin de leur cursus, afin de leur permettre d'«appréhender la vie professionnelle dans de bonnes conditions».

Rappelant le décret sur les équivalences qui n'a pas changé depuis 1971, le ministre a mis l'accent sur la nécessité de faire la distinction entre l'équivalence et l'authentification des diplômes, précisant, dans ce

cadre, que l'équivalence est systématique pour les universités reconnues mondialement.

Il a fait remarquer que son ministère «planche actuellement sur la révision de la liste des universités privées (concernant les équivalences) en sollicitant le concours de nos représentations diplomatiques à l'étranger».

Concernant sa rencontre avec les représentants des organisations estudiantines, M. Hadjar a expliqué qu'elle «entre dans le cadre de la concertation régulière et cyclique engagée avec les partenaires du secteur», l'objectif étant de leur «faire connaître le travail qui se fait au niveau de la tutelle dans le domaine pédagogique et organisationnel».

Il a ajouté que ces rencontres permettent aux représentants des étudiants de «donner leur avis et apporter leur contribution concernant toutes les questions liées à l'université».

Selon M. Hadjar, ces rencontres constituent une opportunité pour les représentants des étudiants afin de «soumettre leurs préoccupations et leurs problèmes au niveau de la base».



Abordant la conférence nationale sur l'évaluation de l'université, qui se tiendra le 12 et 13 janvier 2016, M. Hadjar a souligné que tous les documents qui serviront de base de travail sont «fin prêts».

Des organisations estudiantines ont été reçues par M. Hadjar dans le cadre du cycle de ses rencontres avec les partenaires sociaux de son secteur.

Il s'agit, entre autres, de l'Union nationale des étudiants

algériens (UNEA), l'Union générale des étudiants libres (UGEL), l'Union générale des étudiants algériens (UGEA) et l'Organisation nationale des étudiants algériens (ONEA).

D. H./APS

Foire de la production nationale

L'agroalimentaire, secteur le plus convoité

Les stands du secteur agroalimentaire national ne désemplissent pas des visiteurs de la 24^e Foire de la production nationale, qui se tient depuis près d'une semaine aux Pins maritimes (Alger).

Les deux pavillons affectés aux entreprises de ce secteur connaissent un rush des visi-

teurs depuis le début de la foire, venus non seulement pour découvrir les nouveaux produits mais aussi profiter des promotions offertes.

Pour les exposants, composés totalement d'entreprises privées, cette foire leur offre un espace supplémentaire de promotion de leurs ventes et des opportunités pour nouer des contacts d'affaires, de partenariat ou même d'exportation.

«Le produit algérien, lorsqu'il satisfait la qualité exprimée, peut résister à n'importe quelle concurrence. Nous sommes très sereins sur le marché local. Nous exportons déjà vers la France, le Grande-Bretagne et le Canada.

Et nous comptons, bientôt, conquérir de nouveaux marchés comme la Belgique, les pays du Golfe et l'Afrique», indique à l'APS un des propriétaires de la plus ancienne limonaderie du pays. Pour un autre propriétaire d'un groupe agroalimentaire spécialisé dans la conserverie de fruits et légumes et la transformation meunière, l'amélioration de la production agricole, dont notamment la tomate fraîche, a influé positivement sur le rendement de l'entreprise. «La politique agricole en Algérie a commencé à donner ses fruits. En plus, on sent que l'entreprise est devenue le centre d'intérêt des pouvoirs publics et ça nous encourage à aller de l'avant et à penser même à exporter d'ici

deux ou trois ans», souhaite le P-dg d'une des trois filiales de ce groupe. Selon un cadre commercial d'une biscuiterie détenant plus de 40% du marché en Algérie, l'activité de l'entreprise est en nette croissance.

«Pour le moment, nous ne cibons pas vraiment l'exportation mais nous nous focalisons sur la satisfaction de la forte demande locale», relève-t-il.

Mais pour le P-dg d'une conserverie de tomate de l'est du pays, les banques demeurent encore «très lentes» dans l'octroi des crédits, pénalisant, selon lui, l'activité de l'entreprise.

«Nous formulons notre demande de crédit en décembre et nous l'obtenons en juillet, c'est-à-dire après la fin de la campagne agricole», s'indigne-t-il, estimant que l'ensemble des décisions de facilitation prises par le gouvernement sont «très bonnes» mais leur application sur le terrain semble «invisible».

A l'instar d'autres producteurs, cet opérateur économique déplore, en outre, le manque de subventions étatiques à l'exportation.

«En Tunisie par exemple ou même aux USA, les produits destinés à l'exportation sont subventionnés», souligne un fabricant de confiture biologique à Béjaïa qui déplore, au passage, le manque de conteneurs frigorifiques pour le transport ou l'exportation de produits agroali-

mentaires sensibles. L'absence de lignes de fret aérien de froid dédiées à l'exportation de produits rapidement périssables est également citée par un représentant d'une société de produits laitiers.

Une meilleure maîtrise des coûts s'impose

En plus des perturbations de la production agricole, fortement dépendante des aléas climatiques, les entreprises de l'agroalimentaire subissent également les fluctuations des prix des intrants, aggravées par la baisse continue de la monnaie nationale face à l'euro et au dollar.

«Nous avons été contraints d'augmenter nos prix à deux reprises au cours de cette année en raison de la baisse du dinar et de la hausse du prix du thon sur la bourse mondiale», observe le représentant d'une conserverie de poissons et crustacés installée à Oran qui couvre, selon lui, 70% des besoins du marché national. Pour faire face à ces contraintes exogènes, les entreprises n'ont d'autres solutions que le recours à une meilleure maîtrise des facteurs endogènes, c'est-à-dire les autres coûts de production.

«La concurrence est rude et nous ferons tout pour éviter que nos prix augmentent du fait de la dépréciation du dinar qui engendre donc la hausse du

coût des matières premières importées. Nous devons, alors, assurer une meilleure maîtrise de nos charges», selon le représentant d'une conserverie de fruits.

Mais pour le directeur commercial d'une entreprise de fabrication de produits laitiers, assurant quelque 6 000 emplois directs et indirects, «une meilleure maîtrise des coûts» est déjà engagée au sein de l'entreprise.

«Nous allons essayer de maîtriser les facteurs endogènes liés à la gestion des équipements et du personnel pour réduire les coûts de production et éviter toute hausse des prix de nos produits», préconise-t-il.

Le propriétaire d'une semoulerie partage cette option de maîtrise des coûts qui «s'impose, désormais, au sein de toutes les entreprises algériennes».

Deuxième industrie du pays après celle des hydrocarbures, l'industrie agroalimentaire génère plus de la moitié du PIB hors hydrocarbures du pays et 40% du chiffre d'affaires de l'industrie nationale.

Alors que les dépenses alimentaires représentent près de la moitié des dépenses des ménages en Algérie, le pays reste fortement dépendant des importations alimentaires dont le blé et autres céréales, poudre de lait et huile. En 2014, les importations des produits alimentaires avaient atteint onze milliards de dollars.

Fatah B.

Air Algérie Tarifs super promotionnels vers la France

AIR ALGÉRIE informe son aimable clientèle du lancement de tarifs super promotionnels au départ d'Algérie vers la France. Marseille, Bordeaux, Toulouse à partir de 18 900 DA TTC. Except : Alger-Marseille à partir de 17 900 DA TTC Lyon et Nice à partir de 21 900 DA TTC Paris, Metz, Lille, Mulhouse à partir de 23 900 DA TTC Ces tarifs super promotionnels sont valables à l'achat jusqu'au 20 janvier 2016, et ce, pour des voyages en classe économique d'une durée de 2 à 30 jours à compter du 11 janvier 2015 avec une franchise bagage de 30 kg.

La promotion est soumise à conditions et valable dans la limite des sièges disponibles.

Communiqué

Énergie

Khebri invite les entreprises allemandes à investir en Algérie

■ Le ministre de l'Énergie, Salah Khebri, a reçu hier l'ambassadeur d'Allemagne à Alger, Gotz Lingenthal, avec qui il a eu un entretien sur la coopération énergétique, tout en invitant les entreprises allemandes à investir dans le domaine énergétique en Algérie.

Par Souad L.



Durant cette rencontre tenue au siège du ministère de l'Énergie, les deux parties ont passé en revue l'état des relations de coopération entre l'Algérie et l'Allemagne dans le domaine de l'énergie et les perspectives de coopération, indique un communiqué du ministère. Le ministre et l'ambassadeur allemand se sont félicités du renforcement de la coopération par la signature, en mars 2015, de la Déclaration d'intention commune pour un partenariat énergétique algéro-allemand. Dans ce sens,

ils ont souligné l'importance de la mise en œuvre de cette Déclaration à travers des projets concrets, notamment dans les domaines des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique. En outre, ajoute le communiqué, M. Khebri a invité les entreprises allemandes à explorer les opportunités d'investissement dans le secteur énergétique en Algérie. A rappeler que la Déclaration d'intention pour un partenariat énergétique algéro-allemand vise le renforcement des relations bilatérales dans le domaine de l'énergie à travers l'instauration d'un dialogue de haut niveau sur les différentes

thématiques de politique énergétique, le développement des énergies renouvelables, l'amélioration de l'efficacité énergétique et la protection de l'environnement. L'exploration et la production d'hydrocarbures, la promotion de partenariats industriels inter-entreprises et la formation initiale et continue, sont également des domaines privilégiés de coopération à renforcer entre l'Algérie et l'Allemagne. Pour assurer la mise en œuvre des axes de coopération fixés par les deux parties et pour un suivi régulier, les deux pays avaient convenu de mettre en place un Comité de pilotage ainsi que des groupes de travail thématiques.

S. L./ APS

Bourse d'Alger

Feu vert pour l'entrée de Biopharm en 2016

La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (Cosob) a approuvé dimanche son visa sur la notice d'information relative à l'introduction en bourse de la société privée Biopharm Spa, indique le régulateur boursier dans un communiqué. Cette entrée en bourse sous forme d'Offre publique de vente d'actions (OPV) représente 20% du capital social de la société, soit 5 104 375 actions pour une valeur totale de 6 252 859 375 dinars (DA), précise la même source. Une OPV est une opération par laquelle un ou plusieurs actionnaires s'engagent à céder une quantité de titres déterminés à un

prix fixe au profit d'un public dans un marché financier. Cette procédure est souvent utilisée pour les entrées en bourse et les privatisations. Le prix fixe de l'offre est de 1 225 DA/action pour le public et de 1 102,5 DA pour les salariés, ajoute la Cosob qui souligne que la forme des titres est l'inscription en compte au porteur identifiable ou nominatif. Le régulateur boursier a fixé la période de souscription à cette opération du 18 au 28 janvier 2016. Le montant du capital social de Biopharm est de 5 104 375 000 DA constitué en 25 521 875 actions ordinaires. La valeur nominale de l'action est de 200 DA, note la même source. Les

actions de la société seront cotées en bourse après la clôture de l'opération, selon les conditions fixées par la réglementation boursière. La notice d'information visée et le prospectus seront mis à la disposition des investisseurs au siège social de l'émetteur et auprès des intermédiaires financiers chargés du placement, ajoute encore le communiqué. La place d'Alger compte actuellement quatre titres cotés, à savoir ceux de la chaîne hôtelière EGH El Aurassi, du groupe Saidal, d'Alliance Assurance et de NCA Rouiba pour une capitalisation boursière de 15 milliards de DA.

Ali O.

Prix

Le pétrole à la baisse en Asie

LES COURS du pétrole étaient orientés à la baisse hier en Asie où le cours du baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en février reculait de 27 cents à 37,83 dollars dans les échanges électroniques. Le baril de Brent, référence européenne du brut, également pour livraison en février, céda 17 cents à 37,72 dollars. Pour la première fois depuis 2010, le WTI a dépassé la semaine dernière le Brent, qui est tombé à un plus bas de 11 ans. Selon des analystes, cette inversion s'explique pour partie par la décision des Etats-Unis de lever leur embargo sur les exportations de pétrole brut, ce qui signifie que les producteurs américains pourront concurrencer le Brent sur d'autres marchés. «Aucune information économique majeure n'est attendue cette semaine qui sera courte en raison des fêtes», a déclaré l'analyste Sanjeev Gupta, ajoutant que «les marchés scrutent les chiffres des réserves américaines de pétrole attendus mercredi». Pour l'analyste Daniel Ang, la levée de l'embargo américain n'est pas de nature à faire remonter les prix car elle encouragera les Etats-Unis à produire plus, dans un marché mondial déjà plombé par une offre surabondante. «La remontée des prix de l'or noir risque de se faire attendre, car nous avons toujours espéré que ce serait la baisse de la production américaine qui aiderait à régler le problème de l'excès d'offre», a-t-il dit, soulignant que «pour cette raison, il faudra étroitement surveiller les niveaux de production américains».

Fateh M./Agences

N.G.

R.E.

Promotion de la coopération économique dans la région du Maghreb

L'Algérie et la Tunisie «jouent un rôle-clé»

Le ministre des Finances, Abderrahmane Benkhelifa, a affirmé à Tipasa l'importance du rôle de l'Algérie et de la Tunisie dans la promotion de la coopération économique dans la région du Maghreb. «L'Algérie et la Tunisie aspirent à jouer un rôle-clé dans la promotion de la coopération économique dans la région du Maghreb» et à renforcer «l'intégration» économique entre les pays de la région, a affirmé M. Benkhelifa dans son allocution à la cérémonie de sortie de la 32^e promotion de l'Institut algéro-tuni-

sien d'économie douanière et fiscale de Koléa, lue en son nom par le secrétaire général du ministère, Boutaba Mouloud. Evoquant le niveau de coopération bilatérale dans le domaine financier, le ministre a rappelé la création de l'institut en question, affirmant la poursuite de cette démarche à travers la création d'une banque maghrébine d'investissement et de commerce extérieur dans le cadre de la promotion de la coopération économique dans la région. Le ministre a, dans ce contexte, souligné l'importance

des objectifs économiques «communs» entre les pays du Maghreb visant à atteindre une économie diversifiée, basée sur «le revenu par individu», «la résorption du chômage», «la compétitivité», «l'élargissement de l'assiette fiscale» et «la stabilité de la fiscalité comme moyen de payer les investissements». Pour sa part, l'ambassadeur de Tunisie à Alger, Abdelmadjid Ferchichi, a qualifié l'Institut algéro-tunisien de l'économie douanière et fiscale d'«exemple éloquent» de la coopération entre les services

financiers des deux pays, soulignant l'importance de la banque qui est présidée par l'Algérie et sise en Tunisie dans «le renforcement d'une coopération exemplaire» entre les deux pays. L'Institut algéro-tunisien d'économie douanière et fiscale a assuré, depuis sa création – en vertu d'une convention conjointe signée le 3 septembre 1983 – la formation de 1 209 cadres supérieurs au profit des services financiers des deux pays, dont 777 cadres algériens.

Fateh M./Agences

Coopération algéro-iranienne

Perspectives prometteuses dans l'agriculture et le tourisme

Lagriculture et le tourisme offrent des perspectives de coopération prometteuses entre l'Algérie et l'Iran, a estimé à Biskra (425 km au sud-est d'Alger) l'ambassadeur de ce pays en Algérie, Reda Amiri. L'Iran est disposé à mettre en place un partenariat avec des opérateurs phéniciens de la wilaya de Biskra, s'agissant d'une région «réputée pour son potentiel en matière de production de dattes», a souligné M. Amiri au cours d'un point de presse, ajoutant que son pays «pourrait même participer à l'implanta-

tion de fermes-pilotes». S'agissant du tourisme, le chef de la mission diplomatique iranienne à Alger, faisant état de «relations et de contacts» entre des agences de voyages iraniennes et algériennes, a considéré que là encore les perspectives de coopération entre les deux pays sont «très prometteuses». L'ambassadeur d'Iran, indiquant qu'il s'agit de sa première visite dans la wilaya des Ziban, a souligné que ce déplacement lui a permis de prospecter les opportunités de partenariat et de mieux connaître le potentiel

de cette wilaya en matière industrielle et commerciale. Pour M. Amiri, une coopération féconde et diversifiée entre l'Algérie et l'Iran serait à même de permettre aux deux nations de dépasser la crise née du recul des cours des hydrocarbures. M. Reda Amiri qui a auparavant rencontré des opérateurs locaux affiliés à la chambre de commerce et d'industrie (CCI-Ziban), avait visité, la veille, plusieurs unités économiques de la wilaya de Biskra.

Tissemsilt

De nouvelles mesures d'attrait pour les spécialités adaptées au marché de l'emploi

■ De nouvelles mesures ont été prises pour attirer un plus grand nombre de stagiaires vers des spécialités de formation dont a besoin le marché de l'emploi dans la wilaya de Tissemsilt, a-t-on appris du directeur de la formation et de l'enseignement professionnels.

Par Salim L./APS

Ces mesures couronnant une série de réunions avec les partenaires (agriculture, bâtiment et travaux publics et emploi) fixent, entre autres, les activités agricoles adaptées aux spécificités de la région et incitent les entreprises du bâtiment nationales et étrangères à accorder des pré-salaires aux jeunes désirant se former dans le domaine, a indiqué Khaled Belkharoubi lors d'une réunion de wilaya du conseil de partenariat. Les mesures portent également sur l'échange d'informations entre le secteur de la formation et l'agence de wilaya de l'emploi, concernant les diplômés dans les spécialités liées à l'agriculture et au BTP et les demandeurs d'emploi sans qualification pour les former et les accompagner à obtenir un soutien des dispositifs d'emploi et concrétiser des projets en harmonie avec la spécificité de la région. Une campagne de



sensibilisation est prévue dans ce cadre, en plus de caravanes d'information visant à inciter les jeunes à suivre une formation qualifiante nécessaire à leur accès au monde du travail, a-t-on annoncé. Intervenant à cette occasion, le wali de Tissemsilt, Abdelhamid Ghazi, a insisté sur la coordination entre le conseil de wilaya du partenariat et l'in-

tensification de la concertation entre les responsables des secteurs membres. Le chef de l'exécutif a réitéré son appel à plus d'intérêt à la formation dans des domaines vitaux en vue de réaliser la relance économique et développer les secteurs de l'agriculture et du tourisme notamment. Les travaux du conseil de partenariat

concernant la formation et l'enseignement professionnels auxquels ont pris part des responsables des secteurs et des dispositifs et les directeurs d'établissements de formation, ont été sanctionnés par l'adoption, à l'unanimité, du plan de formation de la rentrée de février 2016.

S. L./APS

Khenchela

Les céréaliculteurs appelés à utiliser l'irrigation d'appoint

Les céréaliculteurs de la wilaya de Khenchela, notamment ceux de la zone nord, ont été instruits à l'effet d'utiliser l'irrigation d'appoint pour faire face au manque d'eau lié à la sécheresse, a indiqué dimanche à l'APS un cadre de la direction des services agricoles (DSA).

Cette décision a été prise en application

des orientations des spécialistes de l'Institut national des sols, de l'irrigation et du drainage (INSID) qui voient en cette technique une solution palliative à la faible pluviométrie, a précisé le chef du service de la vulgarisation et de la formation à la DSA, Abdelmadjid Maâfi. La superficie vouée cette saison à la céréaliculture, à Khenchela, est de plus de

63 000 hectares dont 42 300 hectares situés dans la zone nord de la wilaya, a-t-il souligné.

Des céréaliculteurs de la commune de M'toussa, approchés par l'APS, ne désespèrent pas de voir la pluie tomber en janvier prochain, ce qui permettrait, selon eux, de «sauver la saison».

Hani A.

Mascara

Remise des clefs de 204 logements et relogement de 40 familles à Sig

Les clés de 204 logements de différents programmes ont été remises à leurs bénéficiaires dimanche à Mascara et 40 familles ont été relogées à Sig dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire.

La remise des clés a concerné un quota de 104 logements

promotionnels aidés (LPA) au niveau du nouveau pôle urbain de Mascara réalisés par un bureau d'études publics «URBAT» et 100 autres de même formule concrétisés par l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) de la wilaya de Mascara au profit des person-

nels du ministère de la Défense nationale. A Sig, 40 familles vivant dans le vieux bâti, à la sortie de la ville en direction d'Arzew, ont été relogées dans des logements sociaux disposant de toutes les commodités pour une vie décente. Les habitations précaires ont été aussitôt

démolies afin d'implanter à leur place des équipements publics dans cette partie ouest de Sig dépourvue d'assiettes foncières, selon les explications fournies au wali de Mascara, Salah El Affani qui a présidé l'opération de relogement.

Y. N.

Mostaganem

Création de plus de 23 000 postes de travail en artisanat et métiers

Pas moins de 23 242 postes d'emploi permanents en artisanat et métiers ont été créés dans la wilaya de Mostaganem depuis 1999, a-t-on appris auprès de la chambre de wilaya du secteur.

Ces postes sont pourvus à la faveur de la création de 9 224 entreprises dont 4 671 en artisanat de services, 2 487 en artisanat artistique et 2 066 en production de matières. Les services liés à l'aménagement, la maintenance, la sculpture et la décoration viennent en tête des activités artisanales, suivis de

ceux destinés aux ménages dont la réparation et la maintenance des équipements.

Les métiers prisés à Mostaganem sont ceux des objets d'art, de la poterie, de la sculpture sur le gypse, de la ferronnerie artistique, de la couture, de la broderie et de la pâtisserie. D'autre part, durant la même période, 370 locaux ont été attribués aux artisans sur un total de 2 237 dont a bénéficié la wilaya au titre du programme du président de la République. Le quota global de la wilaya est estimé à 7 202 locaux dont 2 652

construits, selon la chambre d'artisanat et des métiers.

Plus de 700 nouvelles entreprises d'artisanat ont été créées en 2015, dont 123 en artisanat artistique, 86 en production de matières et plus de 780 en services. Par ailleurs, 450 artisans ont été radiés du fichier d'artisanat et des métiers durant cette période pour des raisons fiscales. La wilaya de Mostaganem recense 9 224 artisans inscrits à la chambre d'artisanat et des métiers.

N.O./Agences

Nâama

Projets d'extension du réseau de fibre optique dans les zones enclavées

DES PROJETS d'extension du réseau de fibre optique sont en cours de réalisation dans les zones rurales et enclavées de la wilaya de Nâama, a-t-on appris des responsables locaux de l'entreprise Algérie Télécom. Ces projets, qui contribueront à moderniser les prestations téléphoniques en mode fixe et l'accès à l'internet haut débit, portent sur le raccordement de l'ensemble des régions reculées en fibre optique en prévision de l'installation du système MSAN (nœud d'accès multiservice), a-t-on précisé. Pas moins de 13 concentrations d'habitants réparties sur le territoire des communes situées au sud de la wilaya de Nâama, à l'instar de Djeniene Bourzeg et Asla, seront raccordées au premier trimestre 2016 en fibre optique, à la faveur d'un réseau de 35 km, dont le taux d'avancement des travaux est estimé à plus de 70%, selon la même source. Parmi ce programme, en cours d'exécution, figure également le projet de raccordement en fibre optique, sur 14 km, des différentes localités relevant de la commune d'El-Kasdir, tandis que les travaux de réalisation d'un réseau de fibre optique reliant la commune de Moghrar et Tiout via le village de Ain-Ouarka sont en voie d'achèvement, a-t-on ajouté. Des travaux similaires sont en cours de concrétisation pour raccorder au réseau de fibre optique, sur 18 km, la commune d'El-Biod et la localité de Bougarne située aux limites territoriales de la wilaya de Nâama avec celle de Sidi Bel-Abbès, a-t-on signalé.

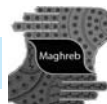
D.H.

Batna

Premier stage pour les responsables des archives des communes et des wilayas

UN STAGE de formation, le premier du genre, visant les responsables des archives de neuf wilayas dans l'est du pays et de leurs communes a été ouvert à Batna sous l'égide du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales (MICL). Organisé à l'Ecole nationale d'application des techniques des transports terrestres (ENATT) par l'université de la formation continue (UFC), ce stage, qui se poursuivra jusqu'à jeudi, s'inscrit dans le cadre d'un programme du MICL qui a déjà touché les secrétaires généraux des communes, les présidents des APC et les chefs des services techniques des communes, a indiqué, lors de l'ouverture, le wali de Batna, Mohamed Salamani. Pour la superviseuse de cette formation, Khadija Houara, conservatrice de la bibliothèque centrale de l'université de Batna 1, le but du stage, «le premier du genre à l'échelle nationale», est d'«outiller» les participants en vue de la numérisation des archives des communes et des wilayas. L'opération, qui concerne pour cette première phase les communes et les wilayas de Jijel, Annaba, El Tarf, Constantine, M'sila, Bordj Bou-Arredj, Souk Ahras, Mila et Guelma, sera suivie d'autres stages au profit du reste des wilayas du pays. La formation est encadrée par des spécialistes en bibliothéconomie et en gestion des archives.

R.R.



Sahara occidental

Pas d'avancée dans le règlement du conflit, le Maroc bloquant toute initiative

■ L'année 2015 n'a pas connu le « tournant décisif » souhaité par le Secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-Moon, dans son rapport de 2014 pour le règlement du conflit au Sahara occidental.

Par Hatem B./Agences

Le Maroc a continué, pendant cette année, à bloquer toute initiative visant une solution pacifique permettant l'autodétermination du peuple sahraoui par l'organisation d'un référendum juste et régulier. Son intention à vouloir perpétuer son occupation des territoires sahraouis apparaît clairement à travers la visite du roi Mohammed VI, en novembre dernier, à Laâyoune et Dakhla occupées, qualifiée par le président Sahraoui Mohamed Abdelaziz d'« escalade dangereuse ». L'obstination du Maroc à bloquer « tout règlement pacifique » s'est par ailleurs accompagnée de violations des droits de l'homme dans les territoires sahraouis, selon les nombreux rapports publiés par des organisations internationales et des agences onusiennes spécialisées. Son refus des négociations « directes et sérieuses », demandées par le Secrétaire général de l'ONU et son entêtement à ne « discuter que les détails de (son) plan d'autonomie » indiquent que Rabat a définitivement tourné le dos à la légalité internationale, selon la direction sahraouie. L'Envoyé personnel du Secrétaire général des Nations unies pour le Sahara occidental, Christopher Ross, avait relevé, au cours de ce mois décembre, dans son briefing devant le Conseil de sécurité, que ses tentatives pour relancer le processus onusien n'ont pas abouti en raison de l'attitude marocaine visant à pérenniser le statu quo. M. Ross tente, depuis Manhasset (Etats-Unis) où avaient eu lieu les derniers pourparlers entre le Front Polisario et le Maroc en 2012, d'amener ce dernier à la table des négociations. Il a effectué, cette année,

sans succès, trois déplacements dans la région : en février, en septembre et le dernier en novembre date à laquelle le Maroc lui a signifié une interdiction de se rendre dans les territoires du Sahara occidental. Cette décision a été rejetée par l'ONU qui a fait état du droit de l'Envoyé personnel du SG de visiter le Sahara occidental conformément au mandat assigné par le Conseil de sécurité. Les Nations unies ont, en outre, déclaré formellement que le Sahara occidental « relevait du processus de décolonisation ».

Les thèses marocaines battues en brèche

Battues en brèche, les thèses marocaines trouvent de moins en moins d'écho dans les grandes capitales même si « la communauté internationale ne met pas assez de pression sur le Maroc pour l'amener à accepter la tenue du référendum », selon le président Mohamed Abdelaziz. Ainsi, la quasi-unanimité des membres du Conseil de sécurité a, au cours du briefing de M. Ross, appuyé le processus onusien pour une solution politique qui garantit le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. Ils ont aussi souligné la nécessité de parvenir à un accord sur le statut juridique définitif du territoire sahraoui, a indiqué le représentant du Front Polisario à l'ONU, Ahmed Boukhari. Deux prises de position européennes, à la fin de cette année, ont aussi conforté le Polisario dans ses positions. La première concerne l'annulation par la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) de l'accord sur la libéralisation du commerce des produits agricoles et halieutiques, conclu en mars 2012 entre le royaume chérifien et l'UE. La



PH. TDR

seconde est relative à la demande du Parlement européen à l'ONU pour doter la mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso) d'un mandat de surveillance des droits de l'homme. Paris faisant toujours obstruction à cet élargissement, fait observer M. Boukhari. La ques-

tion sahraouie devrait figurer en bonne place de l'agenda de l'ONU et du Conseil de sécurité en 2016, année qui doit voir, dès janvier, la visite de Ban Ki-Moon dans les territoires sahraouis occupés. Les dirigeants sahraouis formulent le souhait de voir, à l'occasion de cette visite, le Maroc soumis à de « nouvelles

pressions pour accepter la légalité internationale ». Dans le cas contraire, « elle aura manqué son objectif », a dit M. Boukhari. L'éloignement du processus de paix ouvrira alors la voie à toutes les options dont le retour à la lutte armée, déclarent les dirigeants sahraouis. H. B./Agences

Bouteflika félicite Mohamed Abdelaziz pour sa réélection à la tête du Polisario

LE PRÉSIDENT de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations au président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), Mohamed Abdelaziz, pour sa réélection en tant que secrétaire général du Front Polisario, dans lequel il lui a réaffirmé la position inaliénable de l'Algérie à l'égard de la cause sahraouie. « Votre réélection à la tête du Front Polisario m'offre l'opportunité de vous présenter mes chaleureuses félicitations et mes vœux sincères de succès dans l'accomplissement de votre noble mission », a écrit le Président Bouteflika dans son message. « Votre réélection se veut un renouvellement de confiance que le peuple sahraoui frère place en votre personne, une considération à votre riche expérience et une reconnaissance par votre peuple des efforts que vous déployez sans cesse au service de sa cause juste », a souligné le chef de l'Etat. « Je voudrais présenter mes sincères félicitations au Front Polisario pour les résultats, ô combien importants, de son 14^e congrès ainsi qu'au peuple sahraoui pour son unité et son union

autour de son représentant légitime pour le recouvrement de son droit à l'autodétermination », a-t-il ajouté. « Je saisis également cette occasion pour rappeler la position inébranlable de l'Algérie et son soutien indéfectible aux mouvements de libération à travers le monde. Je vous réaffirme, également, notre soutien constant au peuple sahraoui qui entretient avec le peuple algérien des relations étroites de fraternité et de solidarité », a poursuivi le chef de l'Etat. « Je tiens, Monsieur le président, à vous réaffirmer que le peuple et le gouvernement algériens, sont convaincus de la justesse de votre cause et déterminés à poursuivre leurs efforts pour permettre au peuple sahraoui frère de jouir de tous ses droits reconnus par les instances internationales, particulièrement son droit légitime à l'autodétermination », lit-on dans le message. « Je vous souhaite santé et bien-être et davantage de succès dans l'accomplissement de votre noble mission jusqu'à ce que vous atteigniez les objectifs du peuple sahraoui militant », a conclu le Président Bouteflika. H.B.

Tunisie

Accord entre le groupe chimique tunisien et des entreprises chinoises

Le Groupe chimique tunisien (GCT) et des entreprises chinoises ont signé un accord à Médhila, dans le sud de la Tunisie, pour la création d'une unité de production de super triple phosphate.

Cet accord concrétise la quatrième phase d'un projet industriel baptisé « Médhila 2 », pour la production d'engrais chimiques dans cette zone, un projet qui a démarré au cours de l'année

2010. La capacité annuelle de production de cette nouvelle unité qui entrera en exploitation début 2018, est de 400 000 tonnes de super triple phosphate, a indiqué Romdhane Souid, P-dg de la compagnie de phosphate de Gafsa et du GCT.

Lors de la cérémonie de signature, Zakaria Hamad, ministre tunisien de l'Industrie, de l'Energie et des Mines, a indiqué que le projet

« Médhila 2 », réalisé avec un investissement de 632 MDT, devra renforcer la capacité de production de la Tunisie en engrais chimiques et améliorer son positionnement sur le marché international.

« La production de phosphate a connu une hausse par rapport aux années précédentes », a-t-il dit, ajoutant qu'« en 2015 la production de phosphate commerciale est passée de 937 000

tonnes au cours du premier semestre à 2 millions 300 au deuxième semestre ».

« Notre objectif est d'atteindre une production de 6 millions de tonnes de phosphate commerciale en 2016 », a-t-il souligné. Le ministre a indiqué qu'environ 30% des investissements seront consacrés à l'environnement dans la zone Médhila 2 et que les émissions de gaz provenant des unités seront conformes

aux normes internationales. Ce projet générera 540 postes d'emploi et la production de cette unité sera commercialisée au Bangladesh, en Iran et au Brésil. Le projet Médhila 2 est également composé d'une unité de production d'acide sulfurique et d'une unité d'acide phosphorique. Le taux d'avancement de ces unités a atteint les 70%.

Mondji G./APS



Irak

L'armée annonce la «libération» totale de Ramadi

■ Les forces irakiennes ont annoncé hier la «libération» totale de Ramadi, grande ville à l'ouest de Baghdad, hissant le drapeau national sur un bâtiment gouvernemental pour marquer leur plus grande victoire face au groupe djihadiste État islamique (EI). «Ramadi a été libérée», a déclaré le général de brigade Yahya Rasool à la télévision d'État.

Par Ali O.

Des soldats ont dansé l'arme levée dans les rues du chef-lieu de la grande province occidentale d'Al-Anbar, pendant que de hauts commandants paraient dans cette ville des bords de l'Euphrate que l'armée irakienne avait perdue en mai. Des Irakiens sont également descendus dans les rues de plusieurs villes du pays pour célébrer la reprise de Ramadi. Des djihadistes pourraient être encore présents dans certains quartiers, mais les forces irakiennes affirment ne rencontrer aucune résistance depuis que les derniers combattants de l'EI ont quitté dimanche un complexe gouvernemental du centre-ville. Les militaires avancent toutefois avec prudence et se consacrent à la tâche titanesque de désamorcer les centaines de bombes et engins explosifs laissés par les djihadistes dans la ville. «Il y a au moins 300 bombes et engins explosifs dans le complexe gouvernemental et sur les routes qui y mènent», a ainsi expliqué un officier de la 8^e division de l'armée irakienne, Majid al-Fatlawi. Quasiment tous les civils ont quitté le centre de Ramadi dévasté par les combats. Certains ont été évacués, mais d'autres ont été utilisés comme boucliers humains par les djihadistes pour couvrir leur fuite vers l'est de la ville, selon plusieurs témoignages. Il y a une semaine, les responsables irakiens estimaient que l'EI disposait de 400 combattants à

Ramadi. Il était impossible hier de déterminer combien ont été tués dans les combats et combien ont fui. Du côté des forces irakiennes, les autorités n'ont pas divulgué de bilan des pertes, mais des médecins ont indiqué qu'une centaine de soldats blessés ont été hospitalisés à Baghdad pour la seule journée de dimanche. La coalition internationale contre l'EI menée par les États-Unis et à laquelle participent notamment la France et la Grande-Bretagne a félicité les forces irakiennes pour leur victoire. Elle a appuyé leur avancée par des raids aériens – 600 depuis juillet dans cette zone –, mais également en leur fournissant armes et entraînements. Le président du Parlement irakien, Salim al-Joubouri, a félicité les forces fédérales pour «cette magnifique victoire contre Daech». «Elle représente une rampe de lancement pour la libération de (la province) de Ninive», a-t-il affirmé. Mossoul, deuxième ville du nord irakien, est le chef-lieu de la province de Ninive. C'est depuis cette cité que le chef de l'EI, Abou Bakr al-Baghdadi, avait proclamé son «califat» s'étendant sur une partie de l'Irak et de la Syrie, il y a un an et demi. Depuis, l'EI a toutefois perdu un certain nombre de places fortes. Il y a une semaine, le ministre irakien de la Défense Khaled al-Obeidi avait affirmé que les forces irakiennes ont reconquis plus de la moitié du territoire perdu face au groupe djihadiste en 2014. Les militaires parfois aidés des paramilitaires



chiïtes ou des combattants kurdes ont notamment repris Tikrit, Baiji, au nord de Bagdad et Sinjar, dans le nord-est du pays. A Ramadi, il faudra toutefois beaucoup de temps pour que la vie normale reprenne. Des habitants ont à peine commencé à revenir dans les quartiers périphériques, reconquis par l'armée il y a plusieurs jours, pour évaluer les dégâts, selon un photographe de l'AFP. «Nous n'avons pas l'intention de retourner à Ramadi maintenant, même si

cette libération nous rend très heureux», confie Sohaib Ali, 27 ans, père de trois enfants ayant fui Ramadi il y a près de deux ans. «Nous pouvons voir les immenses dégâts que les combats ont causés et je ne pense pas que les services de base reviendront tout de suite, ni même la sécurité», poursuit cet homme déplacé à Erbil, dans la capitale du Kurdistan. D'après l'Organisation internationale des migrations, les habitants de la province d'Al-Anbar représentent

un tiers des 3,2 millions d'Irakiens forcés de fuir leur foyer en raison des combats depuis 2014. La victoire de Ramadi devrait redorer le blason d'une armée irakienne très critiquée depuis la perte de vastes territoires en 2014 au profit de l'EI. «C'est la première fois depuis l'offensive de Daech que cette institution obtient une victoire sans le soutien des Forces populaires de mobilisation», des groupes paramilitaires chiïtes, souligne l'analyste Ihsan al-Shammari

Afghanistan

Un civil tué dans un attentat suicide des talibans à Kaboul

Un attentat suicide à la voiture piégée des talibans, qui visait selon toute vraisemblance un convoi de l'Otan, a tué un civil hier à Kaboul, au lendemain de l'annonce d'une initiative destinée à raviver le processus de paix avec les insurgés. L'attaque, qui s'est produite à proximité de l'aéroport de la capitale afghane, «a tué un civil et en a blessé 33 autres, dont 18 enfants et quatre femmes», a indiqué à l'AFP Mohammad Ismail Kawoosi, porte-parole du ministère de la Santé. Elle visait «un convoi de troupes étrangères», a précisé Najib Danish, du ministère de l'Intérieur, et aggrave un peu plus une situation sécuritaire alarmante au vu de la féroce offensive lancée au printemps par les talibans dans tout le pays. Sur place, les vitrines des magasins ont volé en éclats et des véhicules fortement endommagés par la déflagration jonchaient la rue. Les talibans visent fréquemment les convois de soldats étrangers déployés dans le pays, qu'ils qualifient d'«envahisseurs». Les insurgés, par la voix de leur porte-parole habituel Zabullah Moudjahid, ont immédiatement revendiqué l'attentat sur Twitter et affirmé que «plusieurs» soldats étrangers avaient

péri. Les talibans exagèrent souvent les bilans des attaques qu'ils commettent contre l'Otan. Interrogée par l'AFP, l'Alliance atlantique a toutefois assuré qu'aucun soldat étranger n'avait été blessé. Il y a tout juste une semaine, six soldats américains de la mission de l'Otan ont été tués dans un attentat suicide orchestré par les insurgés près de la base de Bagram, au nord de Kaboul. L'attaque de hier survient au lendemain de la visite à Kaboul de Raheel Sharif, chef d'état-major de l'armée pakistanaise, dont le pays est perçu en Afghanistan comme le «parrain» des talibans. Le général Sharif et le président afghan Ashraf Ghani sont convenus d'une réunion quadripartite en janvier avec la Chine et les États-Unis pour dresser une feuille de route destinée à raviver les négociations de paix avec les talibans, en suspens depuis l'été dernier. La présidence afghane a expliqué que la réunion devait se tenir «dans la première semaine de janvier», mais n'en a pas précisé le lieu. Hier, les talibans n'avaient pas encore réagi à cette annonce. Kaboul estime ne pas pouvoir se passer de son voisin pakistanais pour raviver les négociations de paix destinées à mettre fin à l'in-

surrection des talibans qui dure depuis la chute de leur régime en 2001. Le Pakistan avait accueilli cet été sur son sol des pourparlers inédits entre le gouvernement afghan et les talibans, sous l'égide de la Chine et des États-Unis. Un deuxième round devait avoir lieu dans la foulée, mais il a été reporté sine die après l'annonce de la mort du mollah Omar, fondateur du mouvement taliban. Après une amorce de rapprochement avec Islamabad au début de son mandat l'an dernier, le président afghan a accusé cet été le Pakistan d'être derrière une série d'attentats meurtriers à Kaboul. Ces derniers ont étendu leur combat à l'ensemble de l'Afghanistan depuis le printemps et ne se contentent plus d'affronter les forces de sécurité afghanes dans leurs fiefs de l'est et du sud du pays. Ils ont ainsi réussi à envahir puis à tenir la grande ville de Kunduz, au nord du pays, pendant trois jours fin septembre. D'après Mia Gul Wasiq, un analyste afghan interrogé par l'AFP, les talibans «intensifient leurs attaques pour gagner du terrain mais aussi pour obtenir plus de concessions s'ils entament des négociations» avec le gouvernement.



Points chauds

Conflit

Par Fouzia Mahmoudi

Si les talibans, originaires d'Afghanistan, n'ont pas voulu s'exporter dans d'autres contrées du monde, ce n'est pas le cas de l'État islamique dont la vocation est de s'étendre à l'infini et de conquérir le maximum de territoires possibles. Or, lorsque les membres de l'organisation terroriste, qui sévit principalement en Syrie et en Irak, s'invitent en Afghanistan, la rencontre avec les talibans peut être tendue, voire mortelle. En effet, des membres d'une milice proche d'un influent élu afghan ont décapité quatre combattants affiliés au groupe État islamique (EI) dans une région instable de l'Afghanistan et exhibé leurs têtes sur une route très fréquentée. La milice fidèle à Haji Zahir, vice-président du Parlement afghan, se bat depuis plusieurs semaines contre les partisans autoproclamés de l'EI dans le district d'Achin, dans la province de Nangarhar, où l'EI est parvenu à gagner du terrain aux dépens des talibans. Selon Haji Zahir, l'EI a décapité quatre militaires qui lui sont proches, les poussant à agir en représailles. «Si on vous décapite, si on décapite vos fils, vous vous attendez à ce qu'on offre des fleurs à vos bourreaux ?», s'est-il exclamé lors d'une conférence de presse. «On ne lance pas de fleurs pendant une guerre. Des gens meurent», a-t-il poursuivi. Après avoir décapité les membres de l'EI, ses militaires ont placé les têtes des victimes en évidence en bordure d'une route très fréquentée du district d'Achin, selon des responsables locaux. Néanmoins, malgré cet étalage de violence de la part des deux mouvances terroristes l'on imagine mal ce conflit local se transformer en véritable guerre entre talibans et EI. Chacune de ces deux organisations a en effet ses propres batailles à mener et une guerre ne semble pas aujourd'hui être à l'ordre du jour, même si d'autres incidents se sont produits ces derniers mois. Des incidents qui restent tout de même anecdotiques au vu des dommages que l'on sait les deux mouvances capables de provoquer. F. M.



Festival national du théâtre d'expression amazighe à Batna

Le retour de la culture du conte recommandé

■ Les participants au Festival national du théâtre amazigh de Batna sont revenus dans la journée de dimanche sur l'importance du retour du conte dans le théâtre algérien. Les participants à ce débat ont regretté la marginalisation du conte qui est un patrimoine populaire de grande valeur culturelle et historique. Les intervenants ont également soutenu que le théâtre d'expression amazighe pourrait investir dans le riche patrimoine du conte pour «promouvoir le quatrième art en Algérie».



Ph. DR

Par Abla Selles

Des universitaires et des chercheurs, spécialistes du théâtre, ont appelé, dimanche à Batna, «au retour à la culture du conte» et à «la pérennisation du patrimoine du récit» afin d'enrichir le quatrième art algérien.

Les recherches sur le théâtre en Algérie ont souvent «négligé

le patrimoine populaire et l'exploration des récits traditionnels qui contiennent de nombreux éléments artistiques et esthétiques, ont estimé les participants à une journée scientifique, en marge de la septième édition du Festival national du théâtre d'expression amazighe.

Le chercheur Abdennacer Khellaf, de l'université de Jijel, a souligné, à ce propos, que les

tentatives lancées dans ce sens sont restées «timides», avant de rappeler l'expérience du regretté Abdelakder Alloula et sa manière d'utiliser le goual (le diseur), le berrah (crieur public) et la halqa (le cercle qui se forme autour du conteur) dans ses pièces théâtrales.

Cet universitaire a affirmé qu'Alloula avait excellé dans l'art de combiner les éléments du

conte aux techniques théâtrales et avait lancé, à travers ce procédé, une nouvelle expérience dans le théâtre algérien.

«Une expérience qui, malheureusement, est tombée dans les oubliettes avec la disparition de ce grand dramaturge», a-t-il ajouté.

Pour ce conférencier, la négligence de ces rituels (diseur, berrah), signes caractéristiques du patrimoine amazigh et algérien dans l'art dramatique, est due à la domination des techniques du théâtre occidental et à la conviction que de tels rituels ne sont que du «folklore témoignant d'un certain sous-développement».

Les intervenants ont également soutenu que le théâtre d'expression amazighe pourrait investir dans le riche patrimoine du conte pour «promouvoir le quatrième art en Algérie».

La présidente de cette journée scientifique, spécialiste du théâtre amazigh, Leila Benaïcha, a soutenu que l'objectif du théâtre d'expression amazighe est, entre autres, de «se nourrir des différentes formes de spectacles populaires pour contribuer à l'avènement d'une nouvelle forme de théâtre algérien, dédouanée de toute influence étrangère». Placée sous le slo-

g a n «Créativité, authenticité et cohésion nationale», la septième édition du Festival culturel national du théâtre d'expression amazighe s'est ouverte mercredi au théâtre régional de Batna (TRB).

Dix troupes théâtrales sont en lice pour décrocher un des neuf prix du Festival consacré par ses organisateurs à «l'évaluation de l'expérience du théâtre d'expression amazighe en Algérie».

A.S.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Institut Culturel Italien d'Alger

Jusqu'au 31 décembre : Exposition de peintures «Un Chant de couleurs» de l'artiste Ahmed Mebarki.

Galerie d'art de l'hôtel Sofitel (El Hamma, Alger) Jusqu'au 31 décembre :

Exposition-vente de peinture et de photographie «Du soleil à la lune», avec Nourredine Chegrane, Farid Benyaâ, Valentina Ghanem, Ferrante Ferranti, etc. Les bénéfices seront utilisés pour acheter du matériel spécial aux enfants de la Lune souffrant du xeroderma pigmentosum et qui ne peuvent supporter le moindre rayon de soleil.

Librairie la renaissance Jusqu'au 3 janvier 2016 : Foire du livre, tous les jours de 6h à 21h

Maison de la culture Mohamed-Seradj de Skikda : Jusqu'au 5 janvier 2016 :

13e Salon national du livre Théâtre régional de Batna Jusqu'au 31 décembre : Septième Festival culturel national du théâtre d'expression amazighe à Batna Galerie des ateliErs Bouffé d'art

Jusqu'au 14 janvier 2016 : Exposition collective de peinture, par les artistes Yacine Belferd, Nouredine Chegrane et Ahmed Stambouli.

Galerie d'arts Sirius Jusqu'au 31 janvier 2016 : Exposition de peinture «Sirocco» de l'artiste Valentina Ghanem Pavlovskaya.

Musée national d'art moderne et contemporain d'Alger (Rue Larbi Ben M'hidi, Alger-Centre)

Jusqu'au 11 février 2016 : Septième Festival international de l'art contemporain (Fiac).

Avec la participation de Clémentine Carsberg (France), Patrick Altes (France), Patrick Maïssa (France), Francisco Javier Ruiz Carrasco (Espagne), Yann Stefanakis (Grèce), Paul Alden Mvoutoukoulou (Congo), Gastineau Massamba Mbongo (Congo), les artistes algériens Fatma Bouziane, Siimane Ould Mohand, Mohamed Skander

F.H.

Après avoir sillonné plusieurs villes du pays

La caravane de bibliothèques mobiles arrive à Tamanrasset

La caravane culturelle de bibliothèques mobiles est arrivée dimanche à Tamanrasset, sa dernière étape de son périple à travers plusieurs wilayas du Sud pays, a-t-on constaté.

La cérémonie de clôture de cette manifestation culturelle nationale s'est déroulée à la bibliothèque du quartier d'Adriane, au centre de la capitale de l'Ahaggar, en présence du secrétaire général du ministère de la Culture, Smail Oulebsir, des autorités locales, et des responsables du secteur de la culture.

Marquant son ultime halte à Tamanrasset, une large tente a été dressée à l'entrée de la

bibliothèque servant de salle de lecture équipée en tables garnies d'une panoplie d'ouvrages ramenés par la caravane itinérante à la satisfaction des lecteurs locaux qui attendaient «impatiemment» cet événement culturel.

Des jeunes et des enfants, profitant des vacances scolaires d'hiver, ont été nombreux à venir à ce rendez-vous culturel, tant attendu, pour étancher leur soif de savoir en dénichant leurs titres préférés dans les différents domaines de la science et du savoir.

Placée sous le signe «Notre chemin vers le savoir», cette caravane qui contribue à

meubler la scène culturelle locale, devra mettre en circulation les nouveaux titres et publications édités depuis 2007 par le ministère de la Culture, a indiqué le directeur de la bibliothèque principale de Tamanrasset, Mohamed Bouzâafa.

Composée de 13 bus, la caravane culturelle de bibliothèques mobiles riches de 250 000 ouvrages et plus de 6 700 titres.

La caravane nationale a sillonné les wilayas de l'Ouest, Centre, Est et du Sud du pays, dans l'optique d'encourager la lecture chez les nouvelles générations.

M.K.

Salon national des dessins d'enfants à Oran

Vingt-cinq élèves en concurrence pour le premier prix

Le dessin d'enfant est à l'honneur cette semaine à Oran dans le cadre de la 12^e édition du Salon national de peinture exclusivement dédié aux jeunes talents de 7 à 15 ans, ouverte dimanche à la Médiathèque municipale sous le thème générique «Non au terrorisme routier».

Vingt-cinq élèves de différents établissements scolaires du pays ont l'honneur des cimaises à l'occasion de cette manifestation artistique initiée par l'association locale «Le libre pinceau», avec le soutien du ministère de la Culture, dans le but de promouvoir les talents en herbe dans le domaine des arts plastiques.

Lauréats d'un concours national organisé deux mois auparavant, les participants au

Salon se sont illustrés par la qualité de leurs croquis et l'originalité de leur regard par rapport aux principales causes des accidents de la circulation, tels l'excès de vitesse, le non-respect du code de la route, des feux tricolores et des plaques de signalisation.

La nécessité de respecter la priorité due aux passants, notamment au niveau des passages pour piétons, est omniprésente dans les 25 œuvres dévoilées au Salon qui permet aux visiteurs de percevoir le ressenti des petits par rapport aux drames de la route ainsi que leur message de sensibilisation appelant les automobilistes à davantage de prudence et au respect du code de la route.

Quelque 300 dessins produits par d'autres candidats au concours sont égale-

ment exposés. Le vernissage de la nouvelle édition s'est tenu en présence des autorités locales, des lauréats accompagnés de leurs parents ainsi que de nombreux visiteurs profitant de la coïncidence de l'événement avec la période des vacances scolaires d'hiver.

«Ce Salon se propose de contribuer à susciter l'intérêt des jeunes pour les arts plastiques en général et la peinture en particulier», a souligné le président du «Libre pinceau», Nasreddine Bentayeb, rappelant que plus de 15 000 enfants ont pris part aux concours nationaux organisés depuis 2001, année de création de son association qui abrite deux ateliers d'initiation et de perfectionnement en dessin.

Coup-franc direct

Formation dites-vous ?

Par Mahfoud M.

A bien regarder le championnat national, on s'aperçoit que ce sont plutôt les «vieux» qui sont toujours performants et donnent ce plus qu'on attend d'eux, alors que d'aucuns pensaient que la formation était bel et bien enclenchée dans certains clubs. Des joueurs comme Bouguèche, Younes, Ghazi ou autres, continuent à faire parler d'eux alors qu'ils ont nettement dépassé la trentaine. Est-ce donc un échec de la politique des responsables de ces structures gérant la balle ronde nationale ou plutôt une hésitation de ces clubs qui ne peuvent pas encore faire confiance aux jeunes ? Les deux théories sont justes, étant donné que pour lancer la formation il faut aider ces clubs surtout dans l'infrastructure et la formation d'encadreurs, mais malheureusement cela tarde à se concrétiser et c'est pour cela qu'on assiste à cette situation difficile. Mais on s'aperçoit aussi que les dirigeants de clubs font dans la résistance et n'acceptent pas de jouer le jeu et lancer donc des jeunes dans le bain, ce qui fait que ces derniers sont bloqués et n'ont pas l'occasion d'éclorre. On décourage certains jeunes qui apparaissent pourtant comme des prodiges qui peuvent facilement évoluer dans le championnat national et qui sont bloqués au profit de ces joueurs qui ont roulé leur bosse dans notre championnat.

M. M.

CR Belouizdad

Alain Michel affirme être dans ses prévisions

L'ENTRAÎNEUR du CR Belouizdad (Ligue 1 algérienne de football) Alain Michel s'est montré «satisfait» du parcours réalisé par son équipe lors de la phase aller du championnat, bouclé samedi par une place de dauphin derrière l'USM Alger. «Bien évidemment, je suis entièrement satisfait par notre parcours lors de la première partie de la saison, même si l'écart de 10 points qui nous sépare de l'USMA aurait pu être réduit. Continuer le chemin en étant accrochés à cette deuxième place va nous permettre de participer à la Ligue des champions, ce qui serait positif pour nous», a affirmé à l'APS le coach du Chabab. En totalisant 26 points au compteur, à dix longueurs de l'USMA, championne d'hiver, le CRB a réalisé son meilleur parcours de la phase aller depuis plusieurs saisons, ce qui fait de lui un client potentiel pour terminer l'exercice sur le podium. «Nous sommes dans nos prévisions et l'objectif a été atteint dans sa moitié, en attendant la suite de la compétition qui s'annonce difficile», a ajouté Alain Michel, en poste depuis la saison dernière. Appelé à commenter

les statistiques de son équipe qui a marqué 24 buts pour 12 encaissés, le technicien français n'a pas raté l'occasion pour saluer «les performances» de ses joueurs. «Nous avons un effectif équilibré composé de joueurs qui ont donné beaucoup de satisfactions. J'estime que l'équipe est en train de pratiquer un football chatoyant et beau à voir, ce qui est de bon augure pour la suite», s'est réjoui Alain Michel, qui a mis en exergue le rôle du milieu de terrain de l'équipe, «considéré comme l'une des clés de la réussite». Concernant les chances du Chabab de revenir à la hauteur de l'USMA lors de la phase retour, l'ancien coach du MC Alger et de la JS Saoura s'est montré réaliste. «Franchement, ce sera difficile de rattraper l'USMA qui carbure avec un rythme d'un vrai champion. Terminer la phase aller avec 36 points est la preuve que cette équipe n'est pas prête de s'arrêter en si bon chemin. Toutefois, si les Usmistes vont s'endormir sur leurs performances, nous allons quitter le moindre faux pas pour réduire l'écart et pourquoi pas refaire notre retard», a-t-il expliqué.

Coupe d'Afrique 2016 de handball (préparation)

Défaite de l'Algérie face au Monténégro

LA SÉLECTION algérienne de handball, en stage au Monténégro, s'est inclinée devant la sélection locale 19-25 (mi-temps: 07-12), dimanche soir à Podgorica en match amical dans le cadre de sa préparation à la 22^e coupe d'Afrique des nations (CAN-2016), prévue du 21 au 30 janvier au Caire (Egypte). Face au Monténégro, la partie a été très disputée, surtout physiquement et le staff technique national a été soulagé de n'avoir enregistré aucune blessure au sein de son effectif à l'issue de la rencontre. Deux seuls joueurs souffrent de blessures antérieures. Allusion faite à Chahbour Riad qui est pris en charge par le staff médical au niveau du regroupement, et Hichem Kaâbache, qui se trouve à Alger où il poursuit ses soins. Il sera présent au stage des Verts en Slovénie, du 5 au 16 janvier prochain. L'équipe nationale livrera un deuxième match amical

contre le Monténégro lundi à Bar (16h30). Le Sept national a rallié le Monténégro après un premier stage en Serbie au cours duquel il a remporté ses deux matchs amicaux contre le Partizan de Belgrade (33-21), mercredi, et l'Etoile Rouge de Belgrade (43-21), vendredi. Les hommes de Salah Bouchekriou retourneront à Belgrade pour poursuivre leur stage après le deuxième match face au Monténégro. Ils regagneront Alger jeudi, tard dans la soirée. L'Algérie évoluera lors de la CAN-2016 dans le groupe A avec l'Egypte (pays hôte), le Maroc, le Gabon, le Nigeria et le Cameroun. Le groupe B est composé de la Tunisie, du Kenya, de la RD Congo, de la Libye, du Congo et de l'Angola. Le champion d'Afrique se qualifiera aux JO-2016 de Rio et les trois premiers prendront part au championnat du monde 2017 en France.

JS Kabylie Hannachi cultive l'amalgame

■ Le président de la JS Kabylie a prouvé encore une fois que c'est un président qui cultive toujours l'amalgame, en témoignent ces dernières déclarations faites à la presse spécialisée.

Le patron de la JSK reconnaît son échec



PH. > D. R.

Par Mahfoud M.

Ainsi, le patron des Canaris a, pour la première fois, avoué à demi-mot son échec, avouant qu'il est responsable du revers de l'opération de recrutement effectuée en début de saison. Il dira qu'il a eu tort dans le recrutement de certains éléments qui n'ont pas donné satisfaction au club et pas été à la hauteur de la confiance placée en eux. Pour lui, il est clair que certains de ces éléments ne devaient pas figurer dans le groupe étant donné qu'ils n'ont pas l'étoffe qu'il faut pour porter les couleurs Jaune et Vert. Même s'il ne

donne pas de noms et qu'il ne révèle pas l'identité de ces joueurs, certains ont dû deviner qu'il s'agissait de Boumechra, Sedikli et autres. Pour le boss des Canaris, il fallait étudier les besoins de l'équipe avant de prendre une décision quant aux joueurs à recruter et c'est ce qu'il n'a pas fait. Toutefois, et comme pour s'absoudre de tout reproche, il annoncera que les joueurs qui n'ont pas apporté un plus à l'équipe devraient quitter le club cet hiver. Il aurait, ainsi, savonné les joueurs après la dernière défaite face au MCO avec des libérés de la JSK, en l'occurrence Zaâbya et Nesakh, qui ont

marqué les buts des Hamraouas. N'y a-t-il pas de contradictions dans les propos de Hannachi qui confie qu'il est responsable de cette situation mais qui continue quand même à incriminer les joueurs alors que tout le monde sait qu'ils sont le choix du patron de la JSK ? Pour redresser la situation, il promet encore une fois d'engager des éléments qui seraient capables de redonner un nouveau souffle à l'effectif, mais les fans restent sceptiques et savent que la situation sera critiquée tant que la stratégie reste la même et qu'il n'y a pas de politique claire dans le club. M. M.

Ligue 1 Mobilis 2015-2016

Kerbadj : «La 30^e et dernière journée fixée à la fin mai»

Le président de la Ligue de football professionnel (LFP), Mahfoud Kerbadj, a affirmé que la 30^e et dernière journée du championnat de Ligue 1 Mobilis est fixée à la «fin de mai» prochain, se félicitant du «bon déroulement» de la phase aller de la compétition clôturée samedi. «La 30^e et dernière journée du championnat de la Ligue 1 se jouera à la fin du mois de mai. Nous allons dévoiler prochainement la suite du calendrier de la Ligue 1 qui prendra en considération le programme de préparation de la sélection des U-23 qui va participer aux jeux olympiques JO-2016 de Rio», a indiqué Kerbadj samedi soir, lors de l'émission «Dawri Al-

Mouhtarifine» de la Télévision nationale. La première partie de la saison a pris fin samedi avec la consécration de l'USM Alger (36 pts), championne d'hiver, suivie du CR Belouizdad (26 pts) et du MC Alger (24 pts). Par ailleurs, le premier responsable de l'instance dirigeante de la compétition a salué «le net recul du huis clos» imposé lors de la phase aller. «Contrairement à la saison précédente, nous avons constaté un net recul de la violence dans les stades, ce qui se traduit par le nombre réduit de matchs joués à huis clos, ce qui est positif. J'espère que la phase retour se déroulera également dans de bonnes conditions», a-t-il ajouté. Sur un autre registre, le prési-

dent de la LFP a appelé les clubs interdits de recrutement lors de la période des transferts d'hiver, ouverte mercredi dernier, «à régulariser leur situation au plus tard le 15 janvier». «Les clubs réfractaires ont jusqu'au 15 janvier pour régler leurs litiges avec leurs joueurs, sinon nous serons obligés d'appliquer les règlements en vigueur. Nous souhaitons éviter ce genre de situation qui va nuire aux clubs concernés», a-t-il souligné. Les clubs en question sont le RC Arbaâ (Ligue 1), le MC Saïda, la JSM Béjaïa, l'OM Arzew, le CA Batna, l'O Médéa, le CA Bordj Bou-Arréridj, la JSM Skikda et l'USMM Hadjout de la Ligue 2.

Arbitrage

Amalou prend sa retraite

L'arbitre international algérien, Mokhtar Amalou (44 ans), a annoncé samedi sa décision de se retirer du corps arbitral, après avoir dirigé son dernier match entre le CS Constantine et le RC Arbaâ (1-0), dans le cadre de la 15^e et ultime journée de la phase aller du

championnat de Ligue 1 Mobilis de football. «C'est le dernier match de ma carrière. Je quitte l'arbitrage après 25 ans de service. Malheureusement chaque début a une fin, j'espère avoir bien mené ma mission sur les terrains», a indiqué Amalou à la presse à l'issue de la partie.

Après Djamel Haimoudi en 2014 et Mohamed Bichari en 2015, Amalou quitte le monde de l'arbitrage après plusieurs rencontres dirigées sur le plan national et international. Amalou est détenteur d'une licence en sciences de l'information et de la communication.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Wilaya d'Alger

Annulation de l'uniformisation de la couleur des taxis

L'OPÉRATION d'uniformisation de la couleur des véhicules taxi de la wilaya d'Alger, en orange et noir, a été annulée à compter de mercredi dernier, a annoncé dimanche la wilaya dans un communiqué.

«Il est porté à la connaissance des chauffeurs de taxi, exerçant au niveau de la wilaya d'Alger, que suite à la demande formulée par le syndicat des chauffeurs de taxi de la wilaya d'Alger, l'opération d'uniformisation de la couleur des véhicules (en orange et

noir) est annulée à compter du mercredi 23 décembre 2015», a précisé le communiqué.

L'uniformisation des couleurs des taxis de la wilaya d'Alger avait été contestée par la corporation.

Un rassemblement de chauffeurs de taxi, exerçant au niveau de la station routière «Caroubier» à Alger, pour demander à leur syndicat de se joindre à leur mouvement de contestation.

O. B.

El Tarf

Des mises en demeure en série pour les investisseurs défaillants

QUATORZE investisseurs ayant bénéficié, à El Tarf, d'une concession de terrains destinés à abriter des unités agroalimentaires et industrielles viennent d'être mis en demeure en raison des retards enregistrés dans l'avancement de leurs projets, a-t-on indiqué à la wilaya.

Les opérateurs en question ont bénéficié de dix lots dans la zone d'activités de Zerizer et de quatre autres dans la zone de Matroha, a ajouté la même source, précisant que ces mises en demeure ont été adressées sur instruction du wali d'El Tarf, Mohamed Lebka, à la suite d'une récente inspection.

Une tournée de terrain qui lui a permis de constater que certains chantiers ouverts l'été dernier affichent des taux d'avance-

ment des travaux ne dépassant guère les 15 %.

Selon la wilaya, le chef de l'exécutif local a aussi donné des instructions à l'effet de retirer l'acte d'attribution à tout investisseur ayant reçu deux mises en demeure.

Les projets accusant un retard en matière d'avancement dans les zones de Zerizer et de Matroha ont trait aux domaines de l'agroalimentaire et de l'industrie. Ils portent notamment sur la réalisation d'une unité de transformation de bois appelée à générer 170 emplois directs, d'abattoirs modernes, d'usines de production de matériaux de construction et d'une unité de réparation de bateaux.

Yanis G.

Dès le 10 janvier

Lancement des licences d'importation des produits agricoles

LE DISPOSITIF des licences d'importation des produits agricoles et agroalimentaires contingentés sera lancé le 10 janvier 2016, a indiqué lundi le ministère du Commerce dans un communiqué.

«Suite au communiqué du ministère du Commerce en date du 27 octobre 2015 portant sur la suppression du système FIFO pour l'importation des contingents des produits agricoles et agroalimentaires en franchise de droits de douane ou tarif de droit de douane référentiel, et conformément aux dispositions du décret exécutif n° 15-306 du 6 décembre 2015 paru au «Journal officiel» n° 66, nous informons les opérateurs économiques que le nouveau dispositif des licences d'importation sera lancé le 10 janvier 2016», précise le ministère. A cet effet, poursuit le communiqué, un avis de presse

du ministère du Commerce sera publié dans la presse nationale, dans son site web et au niveau des Directions du commerce des wilayas et des Chambres de commerce et d'industrie.

Cet avis comportera le délai d'introduction des demandes des licences, la liste des produits concernés et les documents et pièces justificatifs à joindre à la demande.

A rappeler que le système FIFO (First in, First out) donne accès à des quotas de marchandises suivant le principe du «premier arrivé premier servi», permettant aux importateurs algériens d'être exonérés de droits de douanes sur des produits contingentés, c'est-à-dire des produits bénéficiant d'une exonération totale ou partielle des droits de douanes mais dont les quantités importées sont limitées.

Hakim N.

Le pétrole au plus bas



Loumis

Djalou@hotmail.com

Poursuite du procès de l'affaire Sonatrach 1

«Aucune plainte n'a été déposée par le groupe Sonatrach»

■ Reporté à deux reprises en mars et juin derniers pour les mêmes motifs, à savoir l'absence de 29 témoins sur les 108 convoqués, le procès de l'affaire Sonatrach 1, dans laquelle sont accusées quinze personnes et quatre entreprises étrangères, pour la deuxième journée consécutive, a repris hier matin au tribunal criminel près la cour d'Alger.

Par Tinehinane Kh.

Cette affaire qui ne cesse d'intriguer la foule, et qui à chaque ouverture de son dossier fait salle pleine, a pour la deuxième journée consécutive repris au tribunal d'Alger. L'audience a débuté par la poursuite de la lecture de l'arrêt de renvoi de l'affaire composé de 293 pages avant l'audition des mis en cause et des représentants des sociétés impliquées dans l'affaire. Rappelons que le juge Mohamed Reggad, avait décidé de ne pas se prononcer sur la demande du Trésor public de se constituer partie civile une fois l'action civile tranchée. La décision du juge est intervenue après les délibérations sur les moyens en la forme présentés par la défense lors de l'audience de la matinée. Les avocats de la défense dans cette affaire avaient refusé la demande du Trésor public de se constituer partie civile estimant que ce dernier n'a pas été affecté par les pertes subies par le groupe Sonatrach. M^{re} Mustapha Bouchachi, avocat de l'un des accusés, a estimé que le Trésor public peut se constituer partie civile contre les établissements publics administratifs et non les entreprises publiques et privées commerciales et économiques comme c'est le cas pour Sonatrach. Les avocats de l'ancien P-DG du groupe Sonatrach, Mohamed Meziane, avaient plaidé, lors de l'audience de la matinée du dimanche, pour l'extinc-

tion de l'action publique à l'encontre de leur client ainsi que tous les autres responsables du groupe poursuivis dans la même affaire et ce, conformément aux derniers amendements du code de procédure pénale. Se référant au texte juridique stipulant que les directeurs des entreprises publiques économiques ne sont poursuivis qu'en cas de déposition d'une plainte contre eux, ils ont souligné que dans cette affaire, aucune plainte n'a été déposée par le groupe Sonatrach. La défense avait également plaidé pour l'extinction de l'action publique pour prescription des faits en faveur du fils de Mohamed Meziane. De son côté, le procureur général avait souligné que les faits retenus contre les accusés sont imprescriptibles telles la corruption et la dilapidation des deniers publics.

Selon l'arrêt de renvoi, les faits portent sur «cinq marchés frauduleux accordés par l'ex-P-DG de Sonatrach, Mohamed Meziane, au groupe allemand Contel Algérie Funkwerk dans le cadre d'un projet d'acquisition d'équipements de télésurveillance et de protection électronique des complexes du groupe pétrolier à travers le pays». Les accusés dont sept sont en détention doivent répondre des chefs d'inculpation de «commandement d'une association de malfaiteurs, passation de marchés en violation de la législation et du règlement, octroi d'avantages injustifiés au profit d'autrui et augmentation des prix lors de la passation des marchés». Ils sont également poursuivis pour «corruption, dilapidation de deniers publics et blanchiment d'argent».

T. Kh. / APS

Biskra

L'auteur d'un triple homicide arrêté

UN HOMME de 25 ans, auteur présumé de l'assassinat de trois personnes appartenant à une même famille le 16 octobre dernier à Biskra, a été arrêté lundi par les éléments de la sûreté de wilaya, a-t-on appris auprès de ce corps constitué.

Cet individu résidant à Sidi Okba (18 km de Biskra) est un proche de la famille décimée puisqu'il est le neveu d'une des victimes, en l'occurrence une femme de 67 ans tuée par arme blanche en même temps que son époux âgé de 76 ans et de leur fils de 23 ans, selon la

même source.

Le mobile de ce crime semble être le vol dès lors qu'au moment de son arrestation, l'auteur présumé était en possession d'une somme de sept millions de dinars et d'un lot de bijoux en or appartenant aux victimes, a-t-on également fait savoir.

La personne appréhendée sera présentée devant la justice aussitôt après l'établissement d'un dossier judiciaire, a-t-on conclu à la sûreté de la wilaya de Biskra.

Slim N.